



ÉTAT DES TEXTILES A TEINDRE



Le textile doit être sans taches

Pas de négociation possible il est indispensable de toujours laver le tissu que vous voulez teindre. La teinture ne recouvre pas les taches (graisse, javel ou autres) puisqu'elle s'applique de manière uniforme sur les zones tachées et non tachées. Au mieux elle les estompe si vous avez choisi un coloris foncé. Les différences de couleur importantes risquent de réapparaître en plus clair ou en plus foncé, après teinture.

Deux solutions :

- Couvrir au préalable les taches avec un marqueur noir ou bleu marine ou marron et teindre le vêtement en noir ou bleu marine ou marron. Cette solution est valable pour des petites taches localisées.
- Décolorer le textile taché avec un décolorant ou de l'eau de javel pour le rendre « neutre » puis le reteindre.

Les textiles neufs doivent être débarrassés de leurs apprêts

Il est impératif de laver un textile neuf avant de le teindre afin d'éliminer les apprêts du neuf (petite poudre blanche que vous sentez sous les doigts qui donne de la tenue aux vêtements) qui gênent la montée des colorants et n'absorbent pas la teinture. Ils provoquent des taches ou des marbrures.

Les tissus suivants sont des tissus apprêtés : plissés, imperméabilisés, caoutchoutés, ...

